

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber: Le messenger suisse de France
Band: 5 (1959)
Heft: 1

Artikel: Message du président de la Confédération
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M E S S A G E

du

PRÉSIDENT de la CONFÉDÉRATION

Les derniers jours d'une année remettent à l'esprit de chacun les événements qui l'ont marquée. Ils poussent à établir une sorte de bilan de l'état dans lequel on se trouve. Qu'il s'agisse de la vie personnelle, de la famille, ou de la communauté nationale, il est toujours nécessaire de revoir périodiquement la position qu'on occupe. Un tel examen ne peut donner seulement des résultats positifs. Il révèle à la fois un actif et un passif. Il rappelle la nécessité d'une action constructive, destinée à renforcer l'actif, en se libérant par ailleurs des charges qui pèsent lourdement ou inutilement, de façon malfaisante parfois, dans le cœur et l'esprit.

A la veille d'entrer en fonction, le Président de la Confédération doit se poser aussi la question : A quoi en est le Pays dont il portera plus fortement encore la préoccupation ? Je ne saurais procéder à cet examen en quelques lignes de façon approfondie. Jetant un coup d'œil sur l'ensemble de nos positions, j'en dégage un sentiment de reconnaissance. Nous ne dirons jamais assez combien les Confédérés sont privilégiés de pouvoir travailler, à travers les bouleversements politiques et sociaux du monde, dans l'ordre, la sécurité et la paix. La situation économique de la Suisse est demeurée prospère. Nos échanges commerciaux avec l'étranger ont atteint des chiffres élevés. Et si, dans un secteur ou dans un autre des activités nationales, une certaine récession s'est fait sentir, celle-ci n'a pas pris jusqu'à maintenant des proportions inquiétantes. Notre volume de production et de vente se situe encore dans l'ensemble au-dessus d'un rendement normal.

Est-ce à dire que, matériellement, nous serions sans inquiétudes ? Certes pas. Nous manquons de main-d'œuvre indigène et surtout de techniciens formés aux disciplines dont l'application jouera bientôt un rôle déterminant, en particulier dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Etroitement lié à nos échanges commerciaux, le sort de notre marché du travail subira l'influence de l'évolution qui se manifeste au sujet de l'organisation éco-

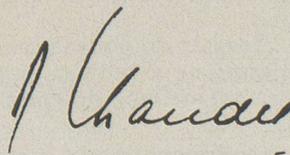
nomique de l'Europe. Quelles que soient les solutions qui prévaudront, zone de libre échange ou groupement analogue, nous aurons à veiller à ce que notre Pays conserve sa place dans un cadre général en voie de transformation. Des adaptations seront nécessaires pour que la structure de notre organisation économique et sociale prenne les formes voulues par les structures nouvelles du marché international.

La préoccupation de notre vie matérielle ne doit pas nous éloigner, par ailleurs, de celle de notre état politique, social et moral. Je songe tout d'abord à la volonté dont nous aurons besoin pour maintenir, par la neutralité armée, le moyen de défendre notre indépendance. Dans l'affrontement actuel des puissances, le renforcement de nos moyens militaires doit se faire sans que nous ayons à subir la loi des autres, sans laisser aliéner la plus petite parcelle de liberté. L'effort par soi-même demeure la règle.

Ayant pris les dispositions exigées par la sécurité extérieure et intérieure du Pays, par la paix du travail, par la solidarité confédérale, nous veillerons ensuite à ce que, de cette base solide, la Suisse consacre ce qu'elle peut donner de ses ressources matérielles et morales aux actions d'ordre humanitaire. Il ne saurait y avoir de frontières à l'aide aux pays sous-développés, aux efforts de rapprochement des peuples, à l'accroissement des gestes d'entr'aide et de charité. Rien ne devra nous éloigner ou nous arrêter de ce qui pourra contribuer, dans la mesure de nos moyens, à unir les hommes sur les chemins de l'espoir et de la paix. Je salue à cet égard ce que font déjà dans ce sens nos compatriotes de l'étranger, à qui vont tout particulièrement nos pensées en ce jour.

Je souhaite que l'année 1959 nous permette de réaliser quelques progrès dans l'accomplissement de nos efforts en vue de sauvegarder les plus hautes valeurs que nous puissions défendre, celles qui appellent à l'œuvre les forces de l'esprit.

Berne, janvier 1959.



Président de la Confédération.